

entendu une aussi modeste proposition accompagnée d'une introduction aussi pompeuse.

● (2050)

Cela me rappelle l'anecdote d'un ancien premier ministre de l'Île-du-Prince-Édouard au sujet d'un cultivateur dont la vache refusait de traverser un pont. Il avait d'abord essayé de tirer la bête puis de la pousser, mais elle refusait toujours. Un autre cultivateur vint à passer et lui dit: «Essayons de lui faire peur»; il avança son camion derrière la vache et donna un coup de klaxon. La vache sauta par-dessus le pont et tomba dans la rivière, ce qui fit dire à son propriétaire: «C'était un coup de klaxon diablement fort pour une si petite vache».

Comment le ministre a-t-il pu saluer si longuement après avoir joué un rôle aussi modeste? Il lui a été impossible, encore une fois, de résister à l'esprit de parti. Après son premier discours à la Chambre, je lui avais signalé l'inopportunité de la chose. J'ai envoyé son discours à des centaines de milliers de Canadiens et mon parti a recueilli au moins 75,000 votes à cause de cela au cours des dernières élections. J'ai bien l'intention d'envoyer ce discours-là aussi demain.

Cet esprit de parti a suscité des ennemis au gouvernement dont le ministre fait partie depuis peu. J'ai fait la connaissance du ministre dans la belle ville de Fredericton en 1963 lors d'une conférence de théoriciens sous les auspices du parti conservateur-progressiste. Il avait prononcé alors un excellent discours, tout à la fois savant, profond et simple. On nous a dit bien des choses ce soir au sujet des événements à venir. J'ai été étonné que le ministre parle des allocations familiales ce soir et annonce un changement—elles vont diminuer au lieu d'augmenter. Pourquoi? Il ne l'a pas dit.

On nous a encore annoncé des entretiens au sujet du Régime de pensions du Canada. Le ministre n'a-t-il pas pensé qu'on aurait pu apporter quelque amélioration de ce côté et n'a-t-il pas songé à discuter de la chose auparavant avec ses homologues, les ministres provinciaux? Je crains que le ministre ne s'occupe trop de comparer les libéraux et les conservateurs et d'additionner les faits au fur et à mesure de leur énumération et songe trop peu aux consultations qui s'imposent pour lui permettre de mieux exercer ses fonctions.

La mesure législative de ce soir démontre plusieurs choses. Comme moi-même et d'autres députés de la Chambre l'ont dit au ministre, l'augmentation de la sécurité de la vieillesse n'est pas suffisante. Elle s'est révélée insuffisante. L'inflation augmente si rapidement que nous devons maintenant la relever tous les trois mois au lieu d'une fois par an. Les choses sont ainsi, mais au lieu d'en tenir compte il préfère faire des calculs d'après l'expérience des années passées.

S'il veut des calculs et des statistiques, qu'il se rappelle que, si la pension au niveau où elle était en 1963 avait simplement conservé son pouvoir d'achat, sans aucune augmentation, elle serait maintenant de \$107.50 et aurait encore le pouvoir d'achat qu'elle avait le jour où son parti a pris en mains l'administration du pays. Ce projet de loi démontre autre chose. Les gens qui ont un revenu fixe, surtout les personnes âgées, ont dû supporter le poids de l'inflation dont le gouvernement avait perdu le contrôle pendant de si nombreux mois.

Mais surtout, cette mesure aussi petite soit-elle démontre et souligne que nous sommes dans une fâcheuse situation économique et que le gouvernement s'attarde à des futilités. Nous ne nous occupons pas de régler ces questions.

Sécurité de la vieillesse

Nous ne redressons pas l'économie. Nous n'apportons pas la prospérité au pays. Nous ne jugulons pas l'inflation. Au lieu de nous attaquer au problème, nous essayons de faire du rafistolage et de trouver des solutions à court terme.

L'économie est malade; c'est là le problème. Nous reconstruisons par cette mesure législative que l'inflation fait maintenant partie de la vie quotidienne. Je suppose que, pendant la durée du gouvernement, si je puis utiliser ce terme de façon imprécise, nous connaîtrons une inflation perpétuelle. Donc, il faut procéder à un racommodage provisoire dans le genre de la mesure que nous étudions. J'ai l'intention d'appuyer cette mesure, comme je l'ai appuyée lorsque le chef de l'opposition (M. Stanfield) l'a suggérée pour la première fois il y a plusieurs mois.

A ce moment-là, le ministre avait qualifié la suggestion de cauchemar. C'est le mot qu'il a utilisé. Il a affirmé que les frais administratifs seraient énormes et qu'on ne pourrait les assumer. Ce soir, il a fait ce lapsus freudien sur l'identité des partis et il a répété sa réponse de mars dernier. Je lui rappellerai ce qu'il a dit le 22 mai dernier alors que notre savant collègue de Fraser Valley-Est (M. Patterson) l'interrogeait à ce sujet. Il a dit au comité le 22 mai:

Nous avons conclu que les frais d'ajustement trimestriel, par exemple, supposent une lourde tâche administrative et de grands frais administratifs par rapport aux avantages qu'ils procureraient effectivement.

Une voix: C'est honteux!

M. Macquarrie: Ainsi, le cauchemar d'hier est devenu la gloire d'aujourd'hui. Le ministre parle beaucoup d'aller consulter les capitales provinciales. Je pense qu'il a été ailleurs. Il était aussi à Damas dernièrement. Ce soir, nous voyons que la pierre que le constructeur a rejetée il y a quelques mois devient maintenant la pierre angulaire du temple. Mais, en considérant le faux temple de l'improvisation que le gouvernement construit fébrilement, je suppose qu'il ne faut pas s'étonner de ces larcins, de ces pillages chez les autres partis. En fait, il arrive que plus nos politiques sont ridiculisées plus on s'empresse de les plagier. L'imitation est la forme la plus sincère de flatterie et le plagiat suppose certains jugements de valeur. Je suppose que mieux vaut tard que jamais. Il a porté un jugement tardif sur un aspect limité des propositions de notre parti. Il a parlé des remèdes dont nous avons fait étalage. Il devrait les analyser très soigneusement parce qu'il va en avaler quelques-uns, comme il l'a fait ce soir.

Le ministre nous flatte en acceptant nos politiques, mais je voudrais qu'il fasse un peu plus et constate que nous sommes un parti dynamique qui essaie de suivre le progrès. Alors même que nous continuons à préconiser cela, s'il avait écouté attentivement il y a quelques moments, il aurait appris que nous avions recommandé une certaine rétroactivité dans ce cas. S'il avait écouté un peu plus attentivement, il aurait présenté une mesure prévoyant juillet au lieu d'octobre.

● (2100)

Des voix: Bravo!

M. Macquarrie: S'il a su transformer son ministère de façon tellement remarquable qu'il peut maintenant agir avec grande célérité dans des cas qui, en mars ou en mai, semblaient un impossible cauchemar, il ne fait aucun doute qu'il pourrait, sans trop de difficulté, rattacher cette mesure au mois de juillet au lieu du mois d'octobre parce que, nous le savons tous, hélas! qu'il y a eu une très forte augmentation des prix depuis le mois de juillet et qu'il y